AG2R LA MONDIALE

Santé

Annexe

Notice d’information / Santé
Programme « Branchez-vous santé »

« Branchez-vous santé » est un programme intégrant des mesures à fort caractère de prévention déployé par AG2R LA MONDIALE, dont AG2R Prévoyance est membre, auprès des entreprises relevant des branches professionnelles partenaires.

L'entreprise adhérente relevant d'une branche professionnelle dans laquelle ce dispositif a été déployé, bénéficie notamment dans ce cadre de l'accès aux garanties complémentaires suivantes lesquelles font partie intégrante des garanties du contrat.

Dentaire

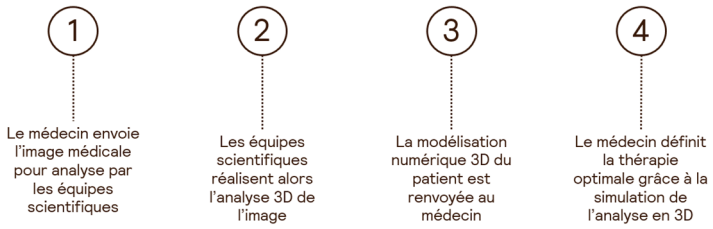
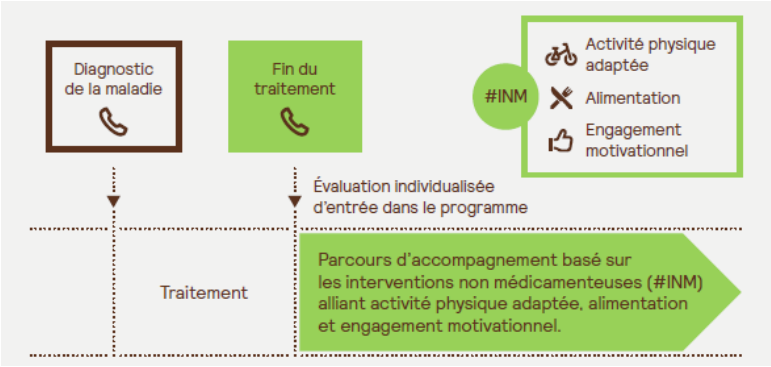
Poste	Prestation
Santé bucco-dentaire	
Campagne d'information et d'incitation à la santé bucco-dentaire	Incitation à suivre un parcours de santé bucco-dentaire tout au long de la vie. Promotion des consultations à deux âges clés, 35 ans et 55 ans en complément du programme de prévention de l'Assurance Maladie "M'T Dents" (1). Sensibilisation à la nécessité d'avoir une bonne hygiène bucco-dentaire. Prise en charge des frais engagés suite au programme de promotion à la consultation ou sensibilisation, sous réserve que la garantie soit souscrite au contrat frais de santé et dans les conditions qui y sont définies. Pour bénéficier dans ce cadre d'examens, l'assuré concerné prend rendez-vous directement auprès du professionnel de santé pour un bilan bucco-dentaire. --- Pour en savoir plus sur la santé bucco-dentaire : https://www.ag2rlamondiale.fr/branchez-vous-sante/sante-publique/la-prevention-bucco-dentaire www.ufsbd.fr

(1) À 3, 6, 9, 12, 15, 18, 21 et 24 ans et pour les femmes enceintes.

Actes médicaux

Poste	Prestation
Actes d'imagerie médicale	Prise en charge d'un forfait à hauteur de 450 € HT par prestation d'analyse aboutissant à la modélisation 3D des structures anatomiques et pathologiques d'un patient ayant une suspicion de cancer opérable à partir de son image médicale (Scanner ou IRM). La pertinence médicale de cette aide est subordonnée à l'avis des médecins en charge du patient (médecin traitant, spécialiste, oncologue). Il s'agit d'une prescription médicale réalisée en cas de traitement d'une tumeur, sollicitée en fonction du diagnostic du médecin du patient (médecin traitant, spécialiste, oncologue).

Actes médicaux

Poste	Prestation
	 Pour bénéficier du dispositif, le médecin de l'assuré concerné doit solliciter l'analyse des imageries médicales (scanner ou IRM), réalisée auprès des équipes scientifiques par un serveur sécurisé. Les équipes scientifiques réalisent l'analyse et la modélisation en 3D. Elles sont ensuite renvoyées au médecin à l'initiative de la demande. La prestation comprend la prise en charge de l'analyse et de la modélisation en 3D, dans la limite du montant du forfait mentionné ci-dessus (maximum de 450 € HT par prestation). --- Pour en savoir plus sur les cancers et la prévention de leurs récidives – https://www.ag2rlamondiale.fr/branchez-vous-sante/sante-publique/la-prevention-du-cancer-et-de-ses-recidives – https://www.e-cancer.fr/ ou https://www.visiblepatient.com/fr/
Programme d'accompagnement pour lutter contre les récidives de cancers	Prise en charge d'un programme d'accompagnement progressif et personnalisé de lutte contre les récidives après un traitement de cancers à travers des interventions non médicamenteuses (INM) telles que : l'activité physique adaptée, l'alimentation et l'engagement motivationnel. Accompagnement d'une durée de 3 à 12 mois selon un niveau d'intervention et de progression défini par les professionnels de santé du programme.  Pour bénéficier de ce dispositif, à la fin du traitement du cancer, l'assuré concerné appelle directement au numéro vert : **0 801 801 321** Service & appel gratuits pour être pris en charge par des professionnels de santé et accompagné par téléphone. Celui-ci sera guidé dans les étapes à suivre tout au long du parcours, en fonction de son profil. Pour en savoir plus sur la prévention des récidives de cancers : – https://www.ag2rlamondiale.fr/branchez-vous-sante/sante-publique/la-prevention-du-cancer-et-de-ses-recidives

Divers	
Poste	Prestation
Bilan personnel	Accès à un bilan personnel en ligne permettant une analyse des habitudes de vie et des conseils personnalisés de santé sur 4 thématiques essentielles : manger, bouger, dormir, respirer.  Pour bénéficier de ce dispositif, l'assuré intéressé doit se connecter à l'adresse suivante pour débuter son bilan personnel de prévention : http://www.eqdv.fr. --- Pour en savoir plus sur les maladies chroniques : – https://www.ag2rlamondiale.fr/branchez-vous-sante/sante-publique/la-prevention-des-maladies-chroniques

Les bénéficiaires des présentes garanties qui souhaitent en connaître les détails et consulter les formalités à accomplir pour y accéder peuvent les obtenir en ligne à l'adresse suivante :

– https://www.ag2rlamondiale.fr/entreprises/conventions-collectives-nationales/prevention-branchez-vous-sante en choisissant la Convention collective applicable.

Contact : branchezvoussante@ag2rlamondiale.fr